

Conseil Municipal du	26 mars 2018	à	18h00
N°ordre	36	Titre	Protection au titre du code du patrimoine - Château d'eau de Blossac.
N° identifiant	2018-0074		
Rapporteur(s)	M. Jean-Marie COMPTE		
Date de la convocation	06/03/2018		
Président de séance	M. Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	Mme BALLON et M. BLANCHARD		
Membres en exercice	53		
Quorum			
Présents	45	M. Alain CLAEYS - Maire M. François BLANCHARD - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Francis CHALARD - M. Jean-Marie COMPTE - M. Bernard CORNU - Mme Régine FAGET-LAPRIE - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Christian PETIT - Mme Patricia PERSICO - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - M. Aurélien TRICOT - Mme Laurence VALLOIS-ROUET Adjointes M. Jules AIME - Mme Martine APERCE - M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Clotilde BALLOON - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Nicole BORDES - Mme Christine BURGERES - Mme Coralie BREUILLE - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Diane GUERINEAU - Mme Michèle HENRI - M. Daniel HOFNUNG - Mme Aïcha HOUSSEIN - M. Yves JEAN - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - Mme Manon LABAYE - M. Laurent LUCAUD - Mme Francette MORCEAU - M. Philippe PALISSE - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - M. Edouard ROBLOT - Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Peggy TOMASINI Conseillers municipaux	
Absents	2	M. Jean-José MASSOL - M. Jean-Baptiste RICCO Conseillers municipaux	
Mandats	6	Mandants M. Frédéric BOUCHAREB M. Patrick CORONAS Mme Michèle FAURY-CHARTIER Mme Anne GERARD Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIERE M. Alain VERDIN	Mandataires M. Philippe PALISSE Mme Coralie BREUILLE Mme Nicole BORDES M. El Mustapha BELGSIR Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT Mme Aïcha HOUSSEIN
		379	

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n°1 à la n°17, la n°59, de la n°18 à la n° 22, la n°61, de la n°23 à la n°48, la n°57, la n°60, de la n°49 à n°56 et la n°58.
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Culture-Patrimoine Direction Coordination Culture - Patrimoine
------------------	--

Dans le cadre de son programme de travaux de grands équipements, Grand Poitiers a conduit la restauration et la mise en valeur lumière du château de Blossac, rue Léopold-Thézard à Poitiers. La restauration s'est achevée en janvier 2017.

Les recherches en archives ont confirmé tout l'intérêt et la représentativité de cet édifice, tant d'un point de vue de l'histoire, de l'histoire de l'art que des techniques. Le château d'eau est un édifice majeur des constructions du XIX^e siècle conservées à Poitiers et présente un intérêt suffisant pour demander une mesure de protection au titre du code du patrimoine : inscription ou classement.

D'ores et déjà, cet édifice fait l'objet d'une protection spécifique dans le plan de sauvegarde et de mise en valeur. De très grandes dimensions, à la construction très soignée, il termine l'une des perspectives du parc de Blossac. Achevé en 1889, il conserve toujours aujourd'hui sa fonction initiale de château d'eau en recevant et distribuant les eaux des captages de Fleury et de la Varenne.

Les documents (rapports, plans, coupes) permettent de comprendre le contexte de sa construction : l'approvisionnement et la distribution de l'eau et les préoccupations d'ordre sanitaire sont, à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, au centre des préoccupations de la Ville de Poitiers. En 1881, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées G. FORESTIER (1838-1905) présente un rapport sur les sources, les modes de captation, le transport...

Ce rapport est le point de départ d'une vaste réflexion concernant l'utilisation des eaux de la source de Fleury et des nappes voisines, permettant d'adapter et d'organiser l'alimentation et la distribution en eau de la ville.

D'importants travaux vont s'engager dès 1886, sous la direction de G. FORESTIER :

- construction de l'aqueduc acheminant l'eau depuis la source de Fleury (commune de Lavausseau) vers le château d'eau de Blossac et les réservoirs d'équilibre dans les faubourgs
- adaptation et organisation les réseaux d'alimentation permettant la distribution en eau dans l'ensemble de la ville. Le château d'eau est la pièce maîtresse de ce dispositif, avec ses 4 réservoirs sur 2 niveaux.

Les travaux sur le réseau de distribution commencent en 1887 pour s'achever fin 1889. La construction du château d'eau s'achève cette même année. Par la suite, en 1889 et 1896, puis au XX^e siècle, divers travaux d'aménagement seront exécutés.

Dans la perspective d'une protection au titre du code du patrimoine du château d'eau de Blossac, le calendrier prévoit un examen du dossier par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine selon le déroulement suivant :

- visite du monument par les services de l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine - Conservation Régionale des Monuments Historiques),
- constitution du dossier documentaire,
- présentation, pour avis, à la délégation permanente de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture. Celle-ci se prononcera sur l'opportunité de poursuivre la procédure visant à l'obtention d'une mesure de protection au titre du code du patrimoine : inscription ou classement.

Il est donc proposé au Conseil municipal, agissant en sa qualité de propriétaire :

- 1) d'approuver cette demande de protection au titre du code du patrimoine

- 2) d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document administratif en rapport avec la réalisation de l'opération, notamment en vue de l'obtention de toutes les autorisations nécessaires.

POUR	50	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	1	M. Jules AIME

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE

Adopte

Affichée le	3 avril 2018
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	3 avril 2018
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20180326-Imc181691-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	3.5
Nomenclature Préfecture	Autres actes de gestion du domaine public